



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2024-034

Séance du 15 avril 2024 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi quinze avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le neuf avril, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 26

Ayant pris part à la
délibération : 30

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Claude ROQUES, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Madame Ambre SOULARD, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Claude ROLLAND, Monsieur Jean-François COMBELLES, Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Henri VIAULES, Madame Françoise HOULES, Monsieur Pascal THIERY, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Madame Nathalie FABRE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Madame Anna CALS, Monsieur Bernard TROUILHET.

Excusés donnant procuration : Monsieur Alain HERNANDEZ donnant procuration à Monsieur Serge BOURREL, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA donnant procuration à Monsieur Henri VIAULES, Monsieur Alain BOYER donnant procuration à Monsieur Pascal THIERY, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean-Michel LOPEZ.

Excusés : Monsieur Rémi ROUQUETTE, Madame Marie-Line CLUZEL, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Fabrice MARCUZZO, Madame Virginie BOU.

Secrétaire de Séance : Madame Véronique LACROIX.

Objet de la délibération : Vote du taux 2024 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Monsieur le Président informe l'assemblée, qu'au regard des bases notifiées par l'État et du produit attendu pour équilibrer le budget primitif annexe Ordures Ménagères, il est proposé de ne pas faire évoluer le taux et de le maintenir, pour l'année 2024, à 14,89 %.

	Bases 2024	Taux 2024	Produits 2024
Arifat	106 150	14.89%	15 806 €
Fauch	409 052	14.89%	60 908 €
Laboutarie	361 895	14.89%	53 886 €
Lamillarié	414 050	14.89%	61 652 €
Lomers	864 334	14.89%	128 699 €
Montredon Labessonnié	1 876 230	14.89%	279 371 €
Orban	188 230	14.89%	28 027 €
Poulan Pouzols	375 612	14.89%	55 929 €
Réalmont	3 902 977	14.89%	581 153 €
Sieurac	121 819	14.89%	18 139 €
Terre de Bancalié	1 176 958	14.89%	175 249 €
TOTAL			1 458 819 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, retient cette proposition et inscrit ce produit sur le budget primitif annexe Ordures Ménagères 2024.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE

**Communauté
de Communes
Centre Tarn**

La Secrétaire de séance,

Véronique LACROIX